

Avis de constitution

SOCIETE « ETOILE DE LUNE SARL »

Siège Abidjan, Songon, SONGON DABGE NON LOIN
DE LA BANQUE NSIA, 10 BP 2720 ABIDJAN 10, LOT 31 Ilot
07, Lot 37, Ilot 07

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETOILE DE LUNE SARL »

Objet : - FABRICATION ET VENTE DE BRIQUES, PAVES, AGGLOS ET TOUS MATERIELS DE CONSTRUCTIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Songon, SONGON DABGE NON LOIN DE LA BANQUE NSIA, 10 BP 2720 ABIDJAN 10, LOT 31 Ilot 07, Lot 37, Ilot 07

Dirigeant(s) M CAN SELIM (COGÉRANT), M CAN ALI (COGÉRANT)

RCCM : n° CI-DAB-01-2025-B12-00085 du 14/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2026 du 14/01/2026

